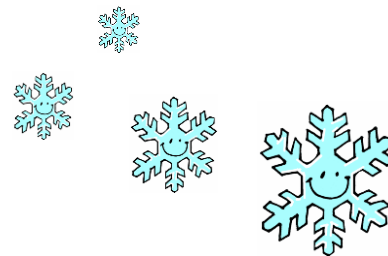


# INFO-PARENTS

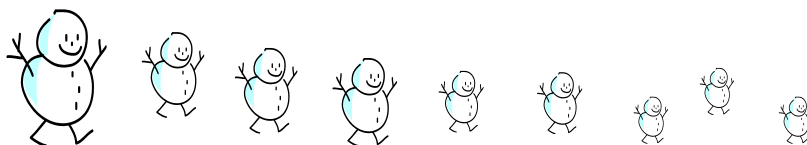


Chers parents,

Nous espérons que le congé des fêtes a été profitable et reposant pour vous. Nous vous souhaitons une belle année 2019 remplie d'amour, de santé et de bons moments en famille. Le plus beau cadeau que vous pouvez offrir à vos enfants est votre présence.

Nous entamons déjà la deuxième moitié de l'année scolaire 2018-2019. Je suis très fière du travail de nos élèves, de leur progrès et de leur persévérance. L'éducation des enfants est un travail d'équipe entre les parents et les intervenants du milieu scolaire. Pour réussir à relever ce grand défi, nous avons besoin de votre présence et de votre collaboration.

Marie-Pierre Bernard, directrice



## **Frais du service de garde 2019**

Nous vous informons que le ministère a modifié les tarifs journaliers des services de garde. Depuis le 7 janvier dernier, le tarif régulier quotidien est passé à 8,35 \$.

## **Journées pédagogiques**

Les prochaines journées pédagogiques se tiendront **les vendredis 25 janvier et 8 février**. Le service de garde sera ouvert et les activités auront lieu à l'école.

## **Inscription des élèves**

Le processus d'inscription des élèves **se fait maintenant directement en ligne**. Vous recevrez sous peu toute l'information à ce sujet. Veuillez vérifier régulièrement vos courriels. La période d'inscription se tiendra du 28 janvier au 8 février 2019.

L'inscription au service de garde **aura lieu en même temps et en ligne également**. N'hésitez pas à communiquer avec la responsable du service, madame Marie-Pier Giroux, au 418 386-5541 poste 14260 pour toute question ou information supplémentaire.

Pour les enfants d'âge à fréquenter Passe-Partout l'an prochain (**enfants nés entre le 1<sup>er</sup> octobre 2014 et le 30 septembre 2015**) ou la maternelle (**enfants nés entre le 1<sup>er</sup> octobre 2013 et le 30 septembre 2014**) qui ne fréquentent pas Passe-Partout présentement, l'inscription aura également lieu du 28 janvier au 8 février. Veuillez prendre note qu'il est obligatoire d'avoir le certificat de naissance original entre les mains lors de l'inscription ainsi qu'une preuve de résidence (exemples : permis de conduire, facture d'Hydro-Québec, compte de taxes municipales, etc.). Veuillez également apporter la carte d'assurance maladie de votre enfant. Vous pouvez vous présenter à l'école pour effectuer l'inscription les journées suivantes :

- Les lundis, entre 8 h 30 et 11 h 15 et entre 12 h 30 et 15 h 45;
- Les mercredis, entre 8 h 30 et 11 h 15 et entre 12 h 30 et 15 h 45;
- Les vendredis, entre 8 h 30 et 11 h 15.

Veuillez prévoir au moins 15 minutes pour remplir adéquatement tous les formulaires nécessaires. Vous pouvez également téléphoner à l'école, au 418 386-5541 poste 14500 ou écrire à l'adresse suivante : [decouverte@csbe.qc.ca](mailto:decouverte@csbe.qc.ca) pour obtenir les formulaires à l'avance et ainsi, les remplir à la maison en toute quiétude.

### **Du 3 au 9 février 2019 ce sera la « semaine des enseignants »**

Durant cette semaine, je vous invite à manifester votre appréciation et votre reconnaissance aux membres du personnel qui travaillent tous les jours avec votre enfant. Cette petite marque d'attention sera certainement grandement appréciée. Voici de petits gestes simples qui pourraient être réalisés avec votre enfant : rédiger un mot pour exprimer votre appréciation, offrir une gâterie cuisinée, rédiger un acrostiche avec le prénom de l'enseignante en indiquant ses plus belles qualités, faire un dessin, un bricolage, etc.

Je profite de cette occasion spéciale pour souligner l'excellent travail des membres du personnel de l'école. Au quotidien, ces personnes s'impliquent au maximum auprès des élèves et adoptent une attitude positive au travail, ce qui rend la vie à l'école agréable et intéressante pour tous. Un énorme merci!

### **Journées de la persévérance scolaire**

Les journées de la persévérance scolaire auront lieu du 11 au 15 février. Durant cette semaine, nous soulignerons les efforts de nos élèves. Nous vous invitons à faire la même chose à la maison.

### **Conseil d'établissement**

La prochaine rencontre du conseil d'établissement aura lieu **le lundi 18 février à 19 h** au local de musique de l'école (local 114).

## **Bulletin de deuxième étape**

Nous enverrons le bulletin scolaire par courriel au plus tard le 15 mars. Il se peut que nous souhaitions vous rencontrer. Dans ce cas, nous vous acheminerons une lettre d'invitation.

Il est important que vous preniez du temps pour échanger avec vos enfants afin de les encourager et de les féliciter pour leurs efforts. Profitez-en pour fixer avec eux des objectifs réalistes. Tous ces moments d'échanges sont essentiels à leur réussite. Si vous avez des questions en lien avec les résultats scolaires, veuillez communiquer avec l'enseignante ou l'enseignant concerné(e).

## **Questionnaire destiné aux parents**

Nous tenons à vous remercier pour vos précieuses réponses au questionnaire envoyé avant le congé des fêtes. Nous prendrons le temps d'analyser l'ensemble des commentaires reçus; ceci nous aidera à établir nos priorités des prochaines années.

## **Microbes et maladies**

Les temps hivernaux sont propices aux virus, aux bactéries et aux microbes de toutes sortes! Nous rappelons l'importance du lavage régulier des mains. Lors de gastro-entérite, veuillez garder vos enfants à la maison au moins 24 h après les derniers symptômes de la maladie afin de prévenir la propagation. Le même conseil vaut également pour la fièvre. Nous comptons sur votre habituelle collaboration. Merci!



Rappel de la procédure concernant les malaises des enfants :

- S'il y a blessure et que nous nous questionnons, nous informons immédiatement les parents;
- Si un enfant est malade en cours de journée ou qu'il présente de la fièvre, nous appelons également les parents.

**Nous ne gardons pas d'enfants malades à l'école.**

## **Identification des vêtements**

**Il est important de bien identifier chaque pièce de vêtement d'hiver de votre enfant** (tuque, mitaines, bottes, foulard, pantalon, manteau et autres), afin de faciliter les recherches lors des pertes. Lors de votre prochaine visite à l'école, n'hésitez pas à jeter un coup d'œil aux objets perdus; ils sont nombreux.

## Agrandissement

Les travaux avancent bien et nous sommes impatients de voir le résultat final. Évidemment, plusieurs petits désagréments nuisent encore aux élèves; nous en sommes sincèrement désolés. Voici quelques précisions :

- L'eau est potable, mais nous ne sommes toujours pas branchés au réseau d'aqueduc. Il arrive que la pression soit faible ou que l'eau gèle. Si vous le désirez, vous pouvez envoyer une bouteille d'eau à votre enfant;
- En éducation physique, les élèves iront faire de la raquette en janvier et du patin en février. Assurez-vous qu'ils soient chaudement habillés;
- Le stationnement est TRÈS problématique. Lorsque vous venez reconduire vos enfants le matin, veuillez, svp, éviter de vous stationner le long de la cour; placez-vous au centre du stationnement et soyez extrêmement prudents dans vos déplacements;
- Le réseau téléphonique sans fil n'est pas totalement fonctionnel, autant pour l'administration que pour le service de garde. Les boîtes vocales peuvent cependant être utilisées en tout temps et les messages sont écoutés régulièrement.

## Épreuves obligatoires de juin 2019

Des épreuves en provenance du ministère ont lieu en 4<sup>e</sup> et en 6<sup>e</sup> années. Je vous invite à prendre note dès maintenant des dates de ces évaluations obligatoires pour toutes les écoles. Veuillez en tenir compte pour la planification et la prise de rendez-vous, car les élèves **doivent être présents** aux examens. Il n'y a **pas de reprise possible**. Seuls les motifs reconnus par le ministère peuvent justifier l'absence d'un élève à une épreuve ministérielle.

	Épreuves obligatoires				
	Français				Mathématique
	Fin du 2 <sup>e</sup> cycle		Fin du 3 <sup>e</sup> cycle		Fin du 3 <sup>e</sup> cycle
	Ministère 014-430/014-420		Ministère 014-630/014-620		Ministère 022-610
Compétences évaluées	C-1 Lecture	C-2 Écriture	C-1 Lecture	C-2 Écriture	C-1 Résoudre une situation-problème C-2 Raisonner
Dates de passation	28 et 29 mai 2019	4 au 6 juin 2019	23 et 24 mai 2019	28 et 29 mai 2019	10 au 14 juin 2019